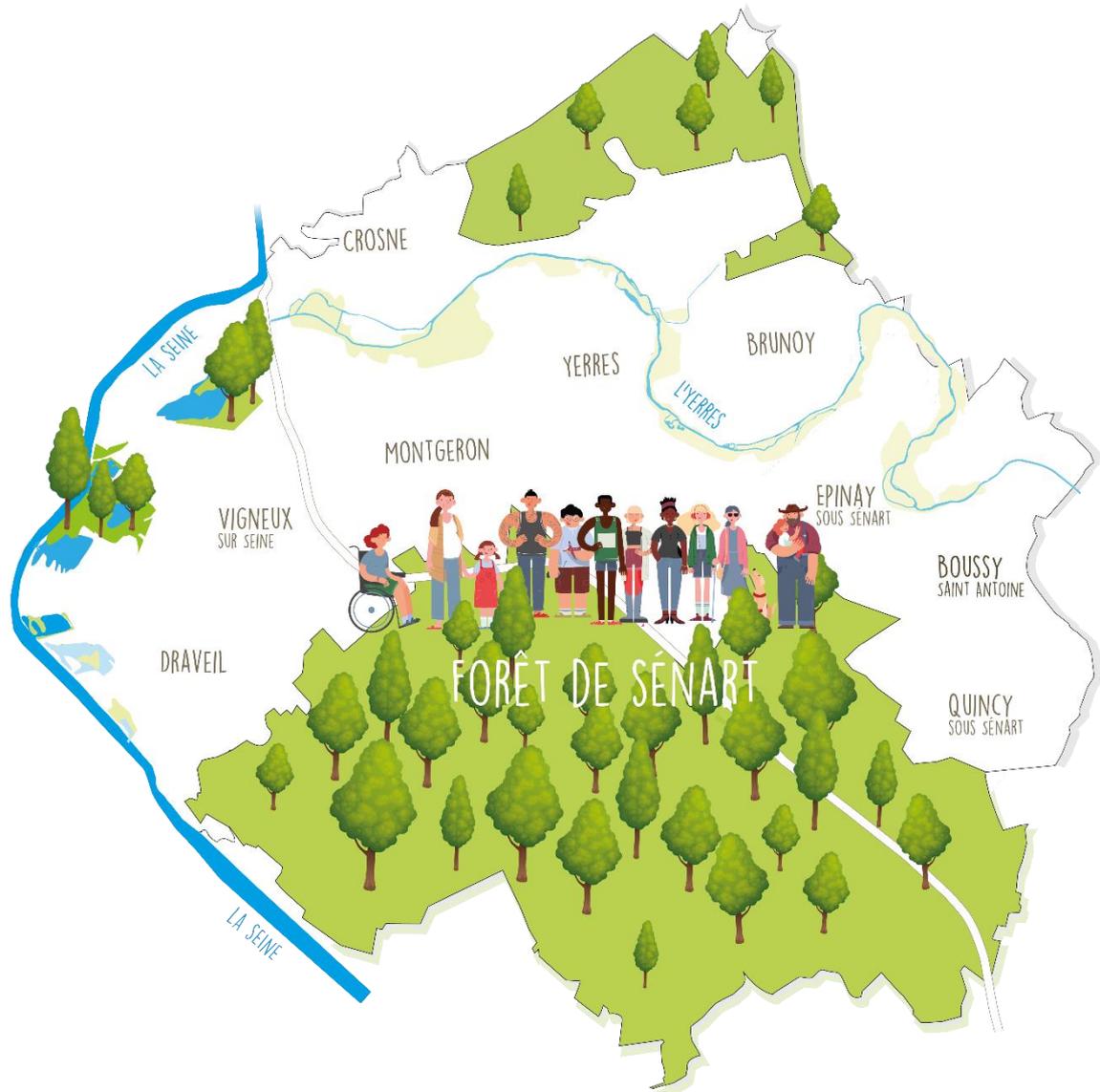




Conseil de Développement
Economique Social et Environnemental
Val d'Yerres – Val de Seine

**Rapport d'activité 2022 du Conseil de Développement
« Economique, Social et Environnemental »
de l'Agglomération du Val d'Yerres-Val de Seine
(CODEV ESE VYVS)**



Introduction du Président du CODEV

2021-2022 : voici deux ans déjà que l'actuelle équipe de bénévoles a pris en charge le Conseil de Développement (CODEV) de notre territoire du Val d'Yerres Val de Seine.

Merci à eux, à tous ces membres du CODEV ESE VYVS qui se mobilisent pour agir et s'engager au service de la démocratie locale et participative. Merci à l'équipe du Bureau du CODEV ainsi qu'aux animateurs des groupes de travail des saisines ou auto-saisines, toutes et tous bénévoles, dont l'énergie et l'engagement sont exemplaires.

Merci également à tous nos interlocuteurs de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS), élus comme agents territoriaux, pour l'aide et l'appui qu'ils nous apportent.

La démocratie se vit et s'invente au quotidien. Alors que les élections répondent périodiquement à notre modèle de démocratie représentative, le Conseil de Développement donne un avis citoyen, enrichit les débats sur les politiques publiques, formule des propositions et des recommandations.

En 2022, dans la continuité de 2021, nos trois commissions (Cohésion Sociale, Culture/Sport/Citoyenneté, Aménagement Durable du Territoire) ont travaillé sur les 3 sujets dont le CODEV avait été saisi :

- Le **Schéma de la Lecture Publique** est désormais finalisé, l'essentiel des propositions et recommandations du CODEV a été pris en compte,
- Un « **Schéma des Liaisons Douces communautaire** » a été adopté par le Conseil Communautaire : une instance de suivi à laquelle le CODEV sera associé s'assurera de sa déclinaison effective par les neuf communes compétentes,
- Le CODEV s'est fortement investi dans la préparation du « **Contrat Local de Santé 2 (CLS2)** » qui doit principalement engager des actions concrètes et efficaces pour lutter contre la désertification médicale de notre territoire.

Le CODEV a également soutenu, **au regard de l'urgence**, une initiative de « **Maison de Santé Hors les Murs** » (**MSHM**).

Avec la facilitation matérielle des 9 communes, de la Communauté d'Agglomération, de l'Agence Régionale de Santé (ARS), avec le soutien logistique de la Maison de Santé d'Épinay-sous-Sénart, ce projet doit favoriser l'implantation des jeunes médecins sur l'agglomération de façon pérenne.

En outre, les questions environnementales liées aux risques présentés par le changement climatique nous ont semblé fondamentales. Alors que nos modes de vie en collectivité doivent impérativement évoluer, le « **Plan Climat Air Energie Territorial** » (**PCAET**) que la Communauté d'Agglomération est tenue de mettre en œuvre nous a paru un sujet essentiel dont il convenait de nous saisir.

Ce plan, pour lequel un rapport de diagnostic a été élaboré fin 2021 par un cabinet d'études, ponctué de consultations publiques et d'ateliers auxquels plusieurs de nos membres ont participé, adopté le 16 décembre 2021, comprend un programme d'actions, touchant à un grand nombre de domaines, comme les mobilités, l'énergie, l'habitat, la gestion des déchets, la préservation de la biodiversité, l'alimentation, la santé, l'éducation, l'économie solidaire, l'emploi... En effet, la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et la préservation d'un air respirable sont des sujets transversaux.

C'est au terme de plusieurs réunions que ce plan a été adopté à l'unanimité par les élus qui l'ont jugé prioritaire, l'essentiel des avis et recommandations du CODEV ayant été intégré au volumineux document qui contient 48 fiches d'action.

L'engagement du CODEV vis-à-vis du PCAET a permis non seulement de mobiliser nos membres et de compter une large participation à nos travaux, mais aussi d'envisager une meilleure implication des citoyens de l'Agglomération.

Enfin, 2022 a vu la création des **Ateliers Citoyens** trimestriels proposés par le CODEV. Ceux-ci ont pour objectif de faire découvrir les missions et les grands équipements structurants du territoire en favorisant le débat et les échanges avec les élus et techniciens de la Communauté d'Agglomération.

Lors de sa réunion de rentrée, le CODEV s'est donné deux objectifs principaux pour la période 2022-2023 :

- Perfectionner « l'outil démocratique », par la mobilisation des membres du CODEV et le renouvellement des membres démissionnaires, ainsi que la mise en place d'une action de communication afin de faire connaître l'instance auprès des citoyens,
- Prioriser son énergie et ses compétences sur le suivi du « projet Maître » de la Communauté d'Agglomération, le Plan Climat Air Energie Territorial 2050 (PCAET).

Si le CODEV est une organisation citoyenne et indépendante des partis politiques, les citoyens ont subi le climat politique, social et économique marqué par la sortie progressive de la Covid et par la guerre en Ukraine avec des effets directs sur le coût de la vie. A ces effets, s'est ajoutée l'accélération inégalée de la dégradation du climat.

La vie du CODEV représente un indicateur, un révélateur de santé de la vie locale, au même titre que la vitalité des diverses associations de solidarité ou des associations sportives, culturelles, écologiques.

Ainsi, 30 à 40 membres sur les 114 que compte le CODEV se sont mobilisés régulièrement.

Alors que le climat général de la société n'incite pas forcément à l'optimisme, cette implication peut être qualifiée de forte et de faible à la fois... Le choix des sujets à traiter mais aussi l'évolution du processus d'identification, de choix et de désignation des membres actifs pourrait améliorer nettement la participation effective.

Il convient enfin de préciser que du fait du calendrier de fonctionnement légal de l'Agglomération, le présent rapport prend en compte les activités du premier semestre 2023.

Et parce que le Conseil de Développement doit être exemplaire en matière de parité, saluons en 2022 la nomination de Rose-Ellen Guilloux-Laffitte en qualité de Vice-Présidente.

*Pour les membres du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération,
François PERNETTE,
Président*

PLAN

- ✓ 1/ Les membres du Bureau
- ✓ 2/ Définition d'un Conseil de Développement et les six missions
- ✓ 3/ Vue d'ensemble des activités CODEV (2022 - MAI 2023)
- ✓ 4/ L'avancement des saisines conduites par le CODEV :
 - la Lecture Publique,
 - le Contrat Local de Santé,
 - le Schéma des Liaisons Douces
- ✓ 5/ Le Plan Climat : PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), une auto-saisine du CODEV
- ✓ 6/ L'installation des Ateliers Citoyens pour une démocratie accrue
- ✓ 7/ Le développement de la politique et des outils de communication
- ✓ 8/ Le « rapport d'étonnement 2022 et les propositions du CODEV »
- ✓ 9/ Les perspectives et les grands enjeux 2023 identifiés par le CODEV

Annexes :

- a) Organigramme mis à jour
- b) Exemple de newsletter (CODEV Info)
- c) Exemple d'invitation
- d) Articles des journaux municipaux
- e) Exemple de publication Facebook

1/ Les membres du Bureau

Le 31 mai 2022, Yvan Clairet, Secrétaire Général, a remis sa démission au Bureau, et Jean-Louis Maurer a été nommé.

Le Bureau du Conseil de Développement du Val d'Yerres Val de Seine comprend 11 membres représentatifs de l'identité sociologique, professionnelle et culturelle du Val d'Yerres Val de Seine. Il reprend, par ailleurs, au travers de ses commissions, l'organisation de la Communauté d'agglomération :



Géraud Goury, le Chargé de Mission du Conseil Communautaire mandaté par la Communauté d'Agglomération, remplit également une mission déterminante pour le bon fonctionnement de l'instance et pour la coordination de la relation institutionnelle avec la Collectivité.

2/ Définition d'un Conseil de Développement et les six missions

« Instance territoriale de démocratie participative, le Conseil de Développement (CODEV) contribue à enrichir les décisions de la politique publique communautaire et formule des propositions dans l'intérêt général des citoyens.

Attaché à une éthique du débat et de discussion, le CODEV est un lieu de dialogue entre divers acteurs de la société civile, à l'écart des confrontations partisans et/ou de la défense d'intérêts individuels ou sectoriels.

La création d'un CODEV est une obligation légale pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants ».

(* Définition d'un Conseil de Développement selon la Coordination Nationale des Conseils de Développement)

Les missions d'un CODEV peuvent être définies à travers six rôles :



3/ Vue d'ensemble des activités CODEV (2022 - MAI 2023)

CALENDRIER 2022 CODEV ESE VYVS (de mai à mai)

DATE	OBJET
09/05/2022	RDV avec Romain Colas (Maire de Boussy-Saint-Antoine et Vice-Président CAVYVS)
10/05/2022	Réunion publique nationale 6
12/05/2022	RDV avec Richard Privat (Maire de Draveil et Vice-Président CAVYVS)
13/05/2022	RDV avec Christine Garnier (Maire de Quincy-sous-Sénart et Vice-Présidente CAVYVS)
13/05/2022	Réunion avec les élus écologistes
16/05/2022	Réunion avec Cyril (Référént Commission Aménagement Durable du Territoire – Environnement)
16/05/2022	RDV avec Nicolas Dohin (candidat à la députation)
19/05/2022	Réunion CNCD
30/05/2022	RDV avec Emilie Chazette-Guillet (candidate à la députation)
31/05/2022	AG CNCD
31/05/2022	Réunion de travail PCAET organisation
02/06/2022	Réunion avec les Vice-Présidents CAVYVS (PCAET : projet stratégique)
13/06/2022	Réunion de travail : organisation suite à la démission du Secrétaire Général du CODEV ESE VYVS
16/06/2022	Réunion de bureau CODEV ESE VYVS
29/06/2022	Conseil Communautaire CAVYVS
04/07/2022	Réunion avec la Directrice Régionale de l'ONF (Mme Veau) : Enjeux pour la forêt de Sénart au XXIème siècle

12/07/2022	Réunion de coordination avec Géraud Goury + Laurent Sauerbach (Dir. Cab. CAVYVS) + Mathieu Chavassieux (Service Communication CAVYVS)
13/07/2022	Réunion audit du CLS : interview du Président du CODEV ESE VYVS par le cabinet d'audit
13/07/2022	Inauguration de la piscine de Brunoy
20/07/2022	Réunion de travail CODEV ESE VYVS
20/07/2022	Réunion de travail CODEV ESE VYVS (Commission Aménagement Durable du Territoire)
26/07/2022	Réunion de travail CODEV ESE VYVS (Commission Aménagement Durable du Territoire)
01/09/2022	RDV avec Laurent Bacquart (Directeur Général des Services CAVYVS) + Géraud Goury : point rentrée
13/09/2022	Réunion de bureau CODEV ESE VYVS
13/10/2022	Réunion communication CAVYVS
18/10/2022	RDV Méthaniserie et Déchetterie de Varennes-Jarcy
20/10/2022	Conseil Communautaire CAVYVS
20/10/2022	Réunion de coordination avec Géraud Goury
20/10/2022	RDV avec Olivier Clodong (Maire de Yerres et Vice-Président CAVYVS)
07/11/2022	CESE (Paris) avec Damien Allouch (Vice-Président CAVYVS chargé de la démocratie locale)
16/11/2022	Réunion de bureau CODEV ESE VYVS
18/11/2022	Fresque du climat CAVYVS
23/11/2022	Réunion de travail CODEV ESE VYVS
28/11/2022	Frise du climat
28/11/2022	Réunion préparatoire pour l'événement de rentrée CODEV ESE VYVS / PCAET avec CAVYVS
03/12/2022	Evènement CODEV ESE VYVS et géothermie
07/12/2022	Réunion "Bords de l'Yerres" (Ville d'Epinais-sous-Sénart)
15/12/2022	Conseil Communautaire CAVYVS
12/01/2023	Réunion CLS "Public vulnérable"
14/01/2023	Vœux (Ville de Montgeron)
17/01/2023	Réunion de bureau CAVYVS
19/01/2023	CLS : communication
21/01/2023	Vœux (Ville de Brunoy)
21/01/2023	Vœux (Ville d'Epinais-sous-Sénart)
21/01/2023	Vœux (Ville de Yerres)
24/01/2023	RDV avec Bruno Gallier (Maire de Brunoy et Vice-Président CAVYVS)
09/02/2023	Conseil Communautaire CAVYVS
11/02/2023	Atelier citoyen du CODEV ESE VYVS - Méthaniserie et Déchetterie de Varennes-Jarcy
16/02/2023	RDV avec le Service Communication Ville de Yerres : article mag de la ville
17/02/2023	Déjeuner de travail avec Benoît Deguinet (DG d'Auchan et membre du CODEV ESE VYVS)
17/02/2023	RDV avec Jérôme Meunier (Président de la Commission Aménagement Durable du Territoire CAVYVS)
22/02/2023	RDV avec Damien Allouch (Maire d'Epinais-sous-Sénart et Vice-Président CAVYVS chargé de la démocratie locale)
27/02/2023	Réunion ONF préparation atelier citoyen
07/03/2023	Visite de la Maison de Santé d'Epinais avec Bruno Gallier et Christine Garnier
16/03/2023	Comité Technique CLS 2
22/03/2023	Réunion CESE Essonne
23/03/2023	Réunion de bureau CODEV ESE VYVS
27/03/2023	Réunion de coordination avec Géraud Goury
27/03/2023	Réunion CLS "Rendre attractif le territoire"
01/04/2023	Atelier citoyen du CODEV ESE VYVS - Enjeux pour la forêt de Sénart au XXIème siècle - ONF
12/04/2023	Réunion CAVYVS PCAET avec Laurent Bacquart (DG CAVYVS) + Stéphane Sarkissian (DGA CAVYVS) + Eric Elmselt (PCAET VYVS) + Géraud Goury

12/04/2023	Comité Technique "Bords de l'Yerres" (Ville d'Epinau-sous-Sénart)
13/04/2023	Conseil Communautaire CAVYVS
19/04/2023	Inauguration du Conservatoire de Montgeron
20/04/2023	Réunion de bureau CODEV ESE VYVS
27/04/2023	CODEV ESE VYVS : Rencontre PCAET - Résilience alimentaire
03/05/2023	RDV avec le Service Communication Ville de Boussy-Saint-Antoine
04/05/2023	Réunion de travail Rapport Annuel 2022

Les réunions du Bureau du CODEV

De mai 2022 à mai 2023, le Bureau s'est réuni à 6 reprises. Les réunions consacrent une large part au suivi de l'avancée des saisines en cours et à des échanges nourris sur les projets ou actions autonomes à envisager (auto-saisine, ateliers, forums...).

Autres réunions en 2022 : avec les Maires, avec l'Agglo, ateliers, réunions publiques

- Le Président du CODEV a poursuivi la rencontre avec les Vice-Présidents (es) de la Communauté d'Agglomération et Maires des 9 communes. L'objectif consistait à présenter le fonctionnement du Conseil de Développement, à réaliser un point d'étape quant aux saisines en cours **et surtout prendre connaissance des projets ou problématiques territoriales en cours.**
- **Des réunions bilatérales avec les responsables administratifs de la CAVYVS ont été organisées** afin d'apprendre à mieux se connaître et de circonscrire les limites, compétences et interactions entre les deux instances. Le CODEV remercie particulièrement M. Géraud Goury, qui est son référent au sein de la CAVYVS.
- **Peupleraie** : à l'invitation de Damien Allouch, Maire d'Epinau-sous-Sénart et Vice-président de la CAVYVS, le CODEV a participé aux réunions publiques organisée à l'Hôtel de ville et au Centre Social et Culturel d'Epinau-sous-Sénart sur **la question de la sécurisation des 50ha de peupleraie qui entourent la ville, qui visait aussi à engager une réflexion sur le devenir écologique de la zone.**
- Le CODEV propose aux villes de le solliciter quand des projets locaux ont des forts enjeux et notamment un impact ou rayonnement élargi sur le territoire du Val d'Yerres Val de Seine.
- **Ateliers** : des membres du CODEV ont participé à divers Ateliers Citoyens (signalétique touristique, liaisons douces, géothermie, méthaniserie et déchetterie de Varennes-Jarcy, enjeux pour la forêt de Sénart au XXIème siècle...) organisés avec la CAVYVS. Ces derniers ont été ouverts en 2022 « aux invités du CODEV ».

4/ L'avancement des saisines conduites par le CODEV

- **La Lecture Publique,**
- **Le Contrat Local de Santé,**
- **Le Schéma des Liaisons Douces.**

En 2021, la CAVYVS a saisi le CODEV – ESE de trois projets de politiques publiques jugées prioritaires par elle. Il convient de préciser que les travaux pour lesquels elle souhaitait recueillir la contribution du Conseil de Développement étaient déjà engagés.

Les 3 commissions du CODEV ont reçu officiellement les saisines suivantes :

- la **Lecture Publique** : Commission Culture, Sport & Citoyenneté,
- le **Contrat Local de Santé (CLS)** : Commission Cohésion Sociale,
- le **Schéma des Liaisons Douces** : Commission Aménagement Durable du Territoire.

Principaux constats et avancement des trois saisines :

Trois groupes-projets ont été créés au sein des trois commissions, sur la base du volontariat. Un membre ou un binôme anime les travaux de façon transversale.

Le processus général vise à **étudier les éléments diagnostics, à recueillir les premières analyses et expertises citoyennes** sur chacun des projets à l'étude de la riche et volumineuse documentation fournie par la CAVYVS. Dans la phase finale, **le CODEV livre ses observations et recommandations quant aux projets stratégiques et plans d'action** de la Communauté d'Agglomération.

A cette étape, outre les échanges avec les agents de la collectivité, une rencontre avec les Vice-Présidents ou Vice-Présidentes est organisée.

Après les premières observations et recommandations délivrées en 2021, tout au long de l'année 2022, le CODEV s'est impliqué auprès des services de l'Agglomération.

La Lecture Publique :

Les animateurs du groupe projet et les responsables de la Commission Culture, Sport & Citoyenneté :

- Rose-Ellen Guilloux-Laffitte
- Annabelle Grousset

Différentes réunions spécifiques ont été organisées avec l'Agglomération pour présenter le projet et le diagnostic concernant la Lecture Publique. Le CODEV a participé à diverses sessions ouvertes aux associations et aux habitants.

Le 22 mars 2022, une visite de la médiathèque du Carré d'Art de Montgeron a été proposée aux membres du CODEV afin de mieux appréhender les missions et les fonctions des actuels équipements du territoire.

L'équipe de professionnels de la médiathèque a également présenté en l'état les pistes d'évolution de la Lecture Publique d'agglomération, au travers de différents documents transmis aux membres du CODEV, à savoir :

- Les éléments de la phase 3 du diagnostic,
- Le rapport de la cour des comptes,
- L'enquête effectuée auprès du public des médiathèques.

Les trois axes de développement suivants, proposés par le CODEV contribuent aux réflexions menées par les services de la CAVYVS.

Ils sont les suivants :

- 1- **Améliorer la communication** : rendre davantage visible les missions, les services et l'offre d'activités ;

2- Faire des médiathèques du territoire **de véritables lieux de vies accessibles à toutes et tous** en développant l'égalité d'accès à la culture, au numérique, aux savoirs, à l'information et ce notamment auprès des publics ne fréquentant pas nos équipements, principalement le public dit prioritaire ou en difficulté (personnes en situation de handicaps, les personnes très âgées à domicile ou en établissements...);

3- **Consolider la mise en réseau des équipements et de l'offre de service par la mutualisation** des ressources et des services offerts par les médiathèques.

Observation : la mobilisation a concerné une dizaine de membres, l'intitulé de la saisine ne favorisant sans doute pas la compréhension du sujet et ses enjeux. A ce jour, le CODEV possède peu d'information quant au déploiement du programme d'action.

Le Contrat Local de Santé (CLS) :

Les animateurs du groupe projet et les responsables de la Commission Cohésion Sociale :

- Laure Depinarde,
- Philippe Lefils,
- Sylvia Cameira.

Dans la continuité des contrats locaux de santé précédents à Vigneux-sur-Seine et à Epinay-sous-Sénart, la Communauté d'Agglomération a saisi le Conseil de développement pour avis et recommandations concernant la politique de santé dans le territoire. L'ambition de la CAVYVS consiste à développer un seul et unique contrat local de santé au bénéfice de tous les habitants.

Deux handicaps sont notamment pointés, la pénurie des acteurs de santé et principalement de médecins mais aussi la problématique de l'accès aux soins dans « les quartiers dits défavorisés ».

Le CODEV a été consulté sur la base du cahier des charges pour l'identification du Cabinet d'étude pour la réalisation du CLS.

Dans le cadre des différents temps de travail et contacts avec les services nous avons transmis nos remarques et propositions pour la finalisation du cahier des charges de l'étude. Ces dernières ont été pour l'essentiel prises en compte par l'Agglomération.

Pour la réalisation du diagnostic, nous avons rappelé la nécessité de s'appuyer qualitativement sur le bilan du CLS réalisé notamment sur Epinay-sous-Sénart. L'expérience capitalisée sur la Maison de Santé est particulièrement pertinente.

Pour garantir durablement la participation de la société civile aux travaux, le CODEV a proposé, à titre consultatif et non décisionnel, sa présence dans les différentes instances. La présence dans le seul comité technique a été confirmée.

Il a été indiqué que la médecin créatrice de la Maison de Santé d'Epinay est membre du CODEV et qu'elle pourrait y apporter sa riche contribution.

Plus largement, la diversité, l'expérience et la compétence des membres du CODEV permettent de contribuer aux travaux du Cabinet conseil.

Le groupe projet du CODEV au sein de la Commission Cohésion Sociale s'est intéressé à 3 sujets prédominants sur le CLS2 :

- « **L'installation des professionnels** » (lieux de formation, accompagnement dans l'installation),
- « **L'état des lieux des difficultés d'accès aux soins aux familles** »,

- « **Le parcours en santé** ».

Le groupe projet ainsi que le Président du CODEV ont été reçus en entretien individuel lors de l'enquête réalisée par le cabinet Mazars et ont partagé leur regard de citoyen du territoire, ils ont ensuite été conviés à la première réunion du comité technique (COTECH) le 20 septembre 2022.

Par la suite, le comité de pilotage (COPIL, composé des élus) s'est réuni et a échangé à l'automne 2022 pour valider les thématiques prioritaires du futur CLS.

Il a donc été décidé de l'articuler autour de :

⇒ **2 AXES PRIORITAIRES :**

1/ Développer la prévention et la promotion de la santé dans toutes ses composantes

Cet axe intègre notamment :

- La prévention des conduites à risque (addictions, santé sexuelle et affective, rixes inter-quartiers, conduites risquées de véhicules)
- La promotion de la santé mentale (travail sur les compétences psychosociales, formation des professionnels de terrain, sensibilisation du grand public, ...)
- La prévention, le suivi et la prise en charge des pathologies chroniques (développement de l'activité physique pour tous, nutrition, promotion du dépistage organisé, ...)

2/ Améliorer l'offre de soins et faciliter son accès

Cet axe intègre notamment :

- Le renforcement de l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé
- Le développement des soins non programmés
- La prise en charge et le suivi de publics vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes isolées, personnes précaires, ...)

⇒ **3 PRINCIPES TRANSVERSAUX :**

1/ Une communication renforcée autour du CLS,

2/ La mobilisation des personnes les plus éloignées des dispositifs de prévention

3/ La coordination des acteurs du territoire (professionnels de santé, associations, usagers, institutions...)

Le président du CODEV et le groupe projet ont participé aux différents groupes de travail :

- **Jeudi 5 janvier matin (10h-12h) :** GT « Prévention et promotion de la santé » (conduites à risque)
- **Jeudi 5 janvier après-midi (13h30-15h30) :** GT « Accès aux soins » (attractivité du territoire, soins non programmés)
- **Jeudi 12 janvier matin (10h-12h) :** GT « prévention et promotion de la santé » (santé mentale)
- **Jeudi 12 janvier après midi (13h30-15h30) :** GT « Accès aux soins » (prise en charge et suivi de publics vulnérables : personnes en situation de handicap, personnes isolées, personnes précaires, ...)
- **Jeudi 19 janvier matin (10h-12h) :** GT « prévention et promotion de la santé » (prévention, suivi et prise en charge des pathologies chroniques)
- **Jeudi 19 janvier après midi (13h30-15h30) :** réflexion sur les principes transversaux (communication, démarches d'aller-vers et coordination des acteurs)

Le président et le groupe projet ont assisté au deuxième COTECH le 16 mars 2023, comité qui a permis le rappel des axes et la présentation des différentes fiches action. L'équipe projet du CODEV a demandé que la fiche action « Rendre le territoire plus attractif auprès des

professionnels de santé » soit retravaillée et s'est mise à la disposition de l'Agglomération afin de l'y aider. Un travail a eu lieu et une fiche action plus complète a été intégrée au CLS2.

Le CODEV regrette un manque de présence et d'implication des villes dans le processus mis en œuvre par l'Agglomération. Alors qu'un projet est voté en Conseil communautaire, les villes qui sont le plus souvent compétentes pour la mise en œuvre effective et le financement sont peu présentes aux différentes instances. Une charte de déontologie devrait être adossée aux votes des politiques publiques territoriales.

→ **Prochain jalon :**

- Le CODEV a noté que le Comité de Pilotage de la CAVYVS doit se réunir dans le courant de l'été, afin de valider les fiches action du CLS2.

Parallèlement et de façon concertée avec le Contrat Local de Santé (CLS), **un projet de "Maison de Santé Hors les Murs" (MSHM) a été proposé par l'équipe de la Maison de Santé d'Epinais**. Plusieurs professionnels de santé sont aussi membres du CODEV. Le Conseil de Développement apporte aide et soutien à cette initiative.

Il s'agit d'un projet de création d'un lieu innovant, pilote et répondant aux enjeux de pénurie des acteurs de santé dans notre territoire. L'identification, au bénéfice de notre territoire, de jeunes professionnels sortant du cursus universitaire est au cœur de l'initiative.

La Vice-Présidente en charge de la santé Marie-Christine Garnier et les services Cohésion Sociale de l'Agglomération ont reçu le Président du CODEV, la référente de la commission Cohésion Sociale et le médecin fondateur de la Maison de Santé d'Epinais-sous-Sénart.

L'Agglomération étudie cette opportunité de gisement de jeunes médecins, stagiaires à Epinais qui rentrent sur le marché du travail très prochainement. La MSHM serait alors accompagnante pour l'aide, l'installation mais aussi le suivi de ces jeunes acteurs de santé...

La ville de Brunoy en avance de phase du CLS2 et de la rénovation du quartier des Hautes Mardelles étudie la création d'une Maison de Santé « tremplin », préfiguration d'une future Maison de Santé qui serait réalisée lors de futurs travaux financés dans le cadre de la politique de la ville. L'opportunité d'utiliser les anciens locaux de la CPAM est à l'étude...

Observations : La mobilisation du CLS concerne une dizaine de membres issu.e.s de la Commission Cohésion Sociale et de la Commission Culture, Sport et Citoyenneté.

Le Schéma des Liaisons Douces :

Les animateurs du groupe projet :

- Pierre Johnson
- Jean-Louis Maurer

Les responsables de la Commission Aménagement Durable du Territoire :

- Pierre Johnson
- Cyril Henry
- Anthony Seddiki

En décembre 2019 le Parlement national a voté la Loi d'Orientation des Mobilités / LOM (intégrant l'objectif d'une neutralité carbone des transports terrestres à horizon 2050. Cette loi représente une évolution majeure dans la perception institutionnelle du vélo, qu'elle considère

désormais comme un mode de déplacement à part entière, vertueux pour la santé et l'environnement.

La LOM renforce l'obligation de création d'aménagements cyclables. Ni le besoin de stationnement, ni un trafic dense, ni même l'étroitesse des rues ne permettent de s'exonérer de cette obligation d'aménagement.

Donc, pour se conformer aux lois et réglementations et assurer le succès de la transition écologique, pour mieux répondre aux besoins des cyclistes, repenser le partage de l'espace public, et faciliter la mise en œuvre d'infrastructures cyclables (réseau cyclable continu, sécurisé, homogène), un Schéma Communautaire des Liaisons Douces (SCLD) a été élaboré, complété par une « charte des aménagements cyclables » (datant d'octobre 2022). Ce SCLD prévoit d'atteindre 10 à 15 % de part modale du vélo à horizon 2032.

Le déploiement d'un réseau structurant cyclable relève d'une condition nécessaire, mais pas suffisante au développement de l'usage du vélo. Un certain nombre d'actions complémentaires (information, formation, sensibilisation...) seront à envisager pour permettre l'émergence d'un « écosystème vélo » et ancrer son usage dans le quotidien des habitants de la CAVYVS.

Les liaisons douces sont au cœur des problématiques de mobilités urbaines et une contribution importante dans l'atteinte des objectifs de réduction des émissions carbone. La Communauté d'Agglomération a saisi le Conseil de Développement pour donner avis et recommandations concernant la politique des liaisons douces sur le territoire.

Le CODEV a été consulté et saisi sur la base du diagnostic réalisé par le Cabinet spécialisé ITER. Un groupe d'une vingtaine de personnes s'est constitué au sein du CODEV pour examiner les enjeux correspondant à cette saisine.

Une première réunion a été organisée en novembre 2021 avec l'Agglomération pour présenter le projet et les enjeux, ainsi que les remarques du CODEV.

La Vice-Présidente en charge des liaisons douces, Mme Valérie Ragot, et ses services ont reçu en décembre 2021 les membres de la Commission Aménagement Durable du Territoire du CODEV pour partager tous ces éléments.

Les observations / recommandations ont été rapportées par le CODEV à la CA :

1. L'étude d'ITER a tendance à privilégier le « vélo », il faut prendre en compte tous les modes de "déplacements doux" en privilégiant l'intermodalité,
2. L'étude doit être renforcée pour prendre pleinement en compte les déplacements de subsistance et les déplacements loisirs,
3. L'étude devrait également prendre en compte les contraintes spécifiques des personnes à mobilité réduite,
4. Il conviendrait de réaliser un bilan des aménagements récents, par exemple le Pont de Juvisy. La problématique du Pont de Juvisy est une priorité,
5. Il faut concevoir un réseau piéton adapté, développer l'intermodalité, ce qui implique par exemple la prévision de parkings de délestage pour laisser les voitures et passer à un autre mode de déplacement, ce qui implique aussi la création de plateformes dans les bus et dans les trains pour accueillir les cyclistes et leurs vélos, ou encore la mise en place de flottes de vélos en libre accès via abonnement avec pôles de stationnement, etc. Le CODEV est en attente des suggestions du bureau d'étude en ce sens,
6. L'étude devrait intégrer la conception et la mise en place, selon les volumes de fréquentations, de parkings à vélo devant tous les établissements recevant du public et/ou pour toute nouvelle construction de commerces, habitats collectifs, bureaux,

7. Renversant la perspective, il faudrait étudier l'aménagement de la RN6 en fonction des critères qui président à l'instauration d'un plan "liaisons douces".

La charte cyclable sur les différentes recommandations a été travaillée lors de l'atelier du 20 avril 2022 avec les associations cyclistes et citoyennes de l'agglomération (pictogrammes, aménagements de voirie en lien avec les villes, signalétiques) et la participation d'un représentant du CODEV.

Une réunion a été organisée le 1^{er} octobre 2022 par Mme Ragot, VP chargée des mobilités, en présence des services, des représentants de diverses associations d'usagers, des consultants chargés de l'élaboration du projet et du CODEV.

Le 29 juillet 2022, en prévision de cette réunion du 1^{er} octobre, les services de la CA (Géraud Goury) avaient remis un document de présentation du projet du Schéma des Liaisons Douces Communautaires (SLDC). Le 1^{er} octobre, un document semblable mais allégé a été remis en séance par les consultants.

- Le SLDC a été présenté au conseil communautaire le 20 octobre 2022, pour qu'il se prononce sur les aspects techniques du schéma dont la charte d'aménagement (nature des revêtements, par exemple, des signalisations, etc.), sur un échéancier avec des priorités, les aspects budgétaires relevant des discussions ad hoc qui auraient lieu plus tard. Toutefois la CA s'est prononcée sur le principe de la mise en place d'un fonds de concours pour soutenir financièrement la mise en œuvre du schéma des liaisons douces par les communes.
- Au total, un peu plus d'une centaine de kilomètres de pistes cyclables sont à réaliser (une fois soustrait les doublons, c'est-à-dire les pistes déjà existantes sur les itinéraires à réaliser).
- M. Sarkissian, DGA, a parlé d'une mise en œuvre s'étalant sur 10 ans (NB : dans le document du 29 juillet, les échéanciers présentés ne vont pas au-delà de 2030, soit 8 ans). Sur la dizaine d'itinéraires prévus, il a annoncé qu'il faudrait, avant la fin du mandat électoral, essayer de finaliser la réalisation de trois itinéraires « structurants », en totalité, sur la dizaine prévue. Il fallait donc lancer les études de pré-faisabilité très rapidement. Au Conseil Communautaire serait présenté un échéancier avec ces propositions de réalisation d'une première phase sur le présent mandat électoral et d'une seconde phase hors mandat. Un volet restera à construire, un « plan d'action complémentaire » regroupant l'offre « servicielle » et pédagogique.
- Diverses questions ont été posées par les représentants associatifs sur les itinéraires eux-mêmes (demandes de modifications, de prolongements...). Plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité d'une continuité avec les réseaux hors CA.
- Ce SLDC est évolutif. Le PCAET va aussi participer à son évolution.

Le CODEV a formulé quelques observations complémentaires, dont une partie est résumée ci-dessous :

- a. Manque de lisibilité des cartes intitulées « les voiries du SCLD ».
- b. Manque d'échéances de mise en œuvre. Une action « challenger » devrait se traduire par des échéances de mise en œuvre rapprochées, surtout quand la réalisation des projets n'entraîne pas de difficultés particulières ou est liée à une particulière urgence. Si M. Sarkissian a indiqué que trois itinéraires sur la dizaine envisagée devraient être réalisés rapidement, sous la présente mandature, devraient être sélectionnés des itinéraires à fort potentiel d'attractivité : les accès aux gares SNCF en font partie.
- c. La « charte d'aménagement » proposée pourrait être discutée avec les membres du CODEV.
- d. Le SCLD est évolutif et le CODEV sera associé à son suivi (cf. page 17 du nouveau document : « mise en place d'une instance de suivi du SCLD intégrant le CODEV »).

Le CODEV devrait donc être prochainement associé au suivi du SCLD. Un comité de pilotage, en charge du suivi de la mise en œuvre du SCLD, de son évaluation, de l'adaptation des objectifs et orientations a été mis en place, ainsi qu'un comité technique, en charge du suivi technique du schéma et de son animation avec les acteurs locaux concernés.

Le CODEV a été invité à une réunion dans laquelle l'Agglomération se propose de présenter un bilan étape, le 20 juin 2023.

Compte tenu du rythme de prise de décision, ville par ville, dans le cadre du SCLD, il est urgent de choisir et d'exercer une modalité de suivi.

Selon les propositions faites par le Cabinet de consultants et selon le degré de concertation souhaité avec le CODEV et les associations locales, « l'échange avec la société civile se fera soit dans le cadre du comité de pilotage, soit dans le cadre d'une instance spécifique (« comité de suivi ») Cette dernière solution implique de créer une instance supplémentaire, mais elle permet de dissocier clairement le pilotage et l'animation auprès de la société civile. En attendant la définition de ces modalités de suivi, l'instance référente pour le suivi du SCLD par le CODEV est la Commission Aménagement Durable du Territoire.

Observations : Le CODEV a également participé au projet signalétique touristique de l'Agglomération, problématique qui concerne pour une bonne part les liaisons douces.

Le Codev est désormais membre du Comité de la Charte de la Forêt de Sénart. A ce titre, une plus grande coordination devait être orchestrée entre l'Agglomération et l'ONF quant à la fluidité des liaisons douces notamment pour les voies cyclables.

5/ Le Plan Climat : PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), une auto-saisine du CODEV

Les animateurs du groupe projet :

- Jean-Louis Maurer
- Caroline Sohn

Les responsables de la Commission Aménagement Durable du Territoire :

- Pierre Johnson
- Cyril Henry
- Anthony Seddiki

La mission du Conseil de Développement comprend également une capacité « d'auto-saisine » sur des sujets jugés comme prioritaires par les citoyens.

Une première auto-saisine avait été envisagée, sur le thème « **Les jeunes du territoire** », une priorité estimée comme essentielle à l'occasion des trois premières réunions de consultation lors de l'invitation des 114 membres répartis en 3 Commissions en juin 2021.

Si la politique jeunesse n'est pas une compétence de la Communauté d'Agglomération, elle peut remplir une fonction d'impulsion, d'animation et de coordination. Cette thématique traverse en effet les compétences obligatoires ou facultatives : elle concerne l'éducation, la formation, l'insertion professionnelle, la culture, le sport, les échanges européens, la solidarité internationale, la santé, la mixité sociale associant la mobilité inter-ville, inter-quartier...

D'une part la Covid a accentué la nécessité de relancer une politique dynamique « pour et par les jeunes... », d'autre part, les membres du CODEV avaient été particulièrement affectés par les décès et les rixes survenus dans le territoire fin 2021... Les événements de juin 2023 viennent aussi bousculer les priorités de saisines du CODEV.

Devant les priorités et les moyens humains disponibles au sein du CODEV, cette auto-saisine « Jeunes » a dû être reportée **pour se concentrer à court terme sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).**

Le PCAET a été voté lors du Conseil Communautaire du 16 décembre 2021. Il représente un enjeu prioritaire, pour les 30 années à venir, non seulement pour notre territoire mais aussi pour toute la région Ile-de-France qui concentre, à elle seule, 18% de la population nationale et 31% de son PIB.

Il concerne implicitement le devenir de nos enfants et offre une véritable opportunité de mobilisation démocratique et citoyenne pour la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Il doit apporter des réponses à des besoins très ciblés de dynamisme économique local et d'emploi. Il oblige non seulement à réinventer les pratiques et habitudes des particuliers et des entreprises, mais également à refonder les méthodes et les outils des collectivités.

C'est pourquoi, début 2022, dans le cadre de sa capacité à s'auto-saisir, le CODEV a souhaité s'investir dans cet ambitieux projet porté par la CAVYVS. Nous nous sommes auto-saisis du PCAET dans un triple objectif :

- d'une part **faire entendre en amont de ce dossier la voix des citoyens** de la CA sur un projet de transition écologique à multiples facettes, engageant la collectivité pour de nombreuses années,
- **suivre l'élaboration du projet**, confiée à un cabinet de consultants,
- et d'autre part **être associés à la mise en œuvre de ce projet, à son suivi et à son évolution** ainsi qu'à ses ajustements futurs.

Deux animateurs, membres du CODEV, ont accepté de piloter ses travaux et réflexions, en la personne de Caroline Sohn et Jean-Louis Maurer.

Après lecture et appropriation de l'imposante documentation fournie par la CAVYVS, une première réunion de « vulgarisation » et d'échange a été organisée le 29 mars 2022 en collaboration étroite avec les services de l'Agglomération. Le CODEV a bénéficié **de l'appui technique** de Stéphane Sarkissian, Directeur Général Adjoint de la CAVYVS et d'un élu communautaire très investi, Karim Sellami.

Une note de travail très détaillée a été réalisée par les membres du CODEV avec l'objectif d'un temps de partage et d'échanges avec les élus pilotes du PCAET pour la Communauté. Elle porte avis et proposition sur la dimension stratégique mais surtout sur le plan d'action.

Une note de synthèse retraçant les principales observations du CODEV à l'issue d'une réunion du 2 juin 2022 avec la CAVYVS a été largement diffusée à la fin du premier semestre 2022.

Nos observations dans ce contexte ont porté particulièrement sur :

- 1) la planification d'échéances à court terme, avec des indicateurs plus précis,
- 2) la communication, facteur de réussite de ce projet (sensibilisation, information et formation du grand public, des élus, des services),
- 3) quelques points précis, telle qu'une demande d'une campagne de communication sur les bonnes pratiques concernant l'usage de l'eau,
- 4) l'implication du CODEV à toutes les étapes de mise en œuvre du PCAET,
- 5) un processus souple d'évaluation et d'actualisation du PCAET, dans lequel le CODEV aurait sa place.

Nous nous félicitons à cette occasion de la qualité du travail réalisé en commun avec les services et les élus de la CA ainsi que de l'écoute des consultants en charge du projet, nous les remercions de la bonne tenue des échanges que nous avons eus.

La Communauté d'Agglomération poursuit la mise en place d'une structure adaptée à la mise en œuvre et au suivi du PCAET avec, notamment, la nomination, en novembre 2022 d'un directeur de projet, M. Eric Anselmet,

Par ailleurs, le recrutement d'un « chargé de suivi » du PCAET est en cours.
Enfin, un « directeur (ou directrice) de la transition écologique » est également en cours.

M. Anselmet a fait part aux membres du CODEV, lors de réunions ou échanges spécifiques, de l'avancement de son travail : élaboration en cours d'un dispositif de suivi et d'évaluation « collaboratif », labellisation, sous forme d'un label « Plan Climat », des actions menées par les communes de la CA et répondant aux critères du PCAET et il a proposé l'inclusion du CODEV au sein d'un comité de pilotage et de comités de suivis propres à chaque action. En outre, un rendez-vous annuel de bilan sur l'avancement des actions serait organisé.

Ces échanges avec M. Anselmet nous ont permis d'insister sur la place du CODEV au sein de la gouvernance du PCAET et sur le besoin d'adaptation et d'évolution de ce dernier en fonction des politiques régionales, nationales, internationales qui pourraient être décidées au cours des prochaines années.

6/ L'installation des Ateliers Citoyens pour une démocratie accrue

Pour renforcer la dynamique de démocratie locale et participative, un nouveau dispositif a été déployé sous la forme d'Atelier Citoyen, 4 ateliers ont été proposés en 2022-2023, au rythme d'un par trimestre.

Ils ont pour objectif de proposer aux membres du CODEV la découverte des grandes missions et équipements de la CAVYVS et des services qu'ils rendent aux habitants du territoire. Les élus de l'Agglomération et des villes y sont invités pour échanges et débats.

30 à 40 personnes participent en moyenne à ces ateliers.

Ces derniers comprennent un temps de présentation des missions, des enjeux et des fonctions opérationnelles de ces équipements ou infrastructures, qui sont gérés soit par les services de la Communauté d'Agglomération, soit par des structures publiques satellites de la collectivité.

Les équipements concernés par ces ateliers font l'objet de visites commentées par les agents.

En début 2023, le CODEV a initié l'invitation de citoyens, hors CODEV, à ces temps de découverte, d'information et de pédagogie, avec l'objectif de faire connaître le territoire, voire à susciter des vocations pour s'engager dans la vie démocratique locale.

*Atelier
Médiathèque
(22.03.2022)*



*Atelier
Géothermie
(03.12.2022)*

*Atelier
Méthaniserie-Dechetterie
(11.02.2023)*



*Atelier
« Enjeux pour la forêt »
(01.04.2023)*

L'ATELIER MEDIATHEQUE : 22.03.2022

Animateur : Rose-Ellen Guilloux-Laffitte.

Contexte : Atelier proposé dans le cadre de la saisine Lecture Publique.

Objectifs : Faire connaître la politique suivie, les offres de services à la population et les évolutions dans le cadre du projet Lecture Publique.

Observations : Des débats ont été développés notamment en présence des Vice-Présidents à la culture et à la démocratie locale : Mickael Damiaty, Damien Allouch.

CODEV Info

Lettre d'information du CODEV ESE VYVS

Mai 2022



Instance territoriale de démocratie participative, le CODEV (Conseil de Développement) contribue à enrichir les décisions de la politique publique communautaire et formule des propositions dans l'intérêt général des citoyens.

ACTUALITES

Saisines en cours : où en sommes-nous ?

● LECTURE PUBLIQUE

Suite à la dernière réunion qui s'est tenue au Carré d'Art de Montgeron, le 22 mars dernier, et aux différents documents transmis aux membres du CODEV, à savoir :

- Les éléments de la phase 3 du diagnostic
- Le rapport de la cour des comptes
- L'enquête effectuée auprès du public des médiathèques

le Val d'Yerres Val de Seine transmettra une première ébauche du schéma de Lecture Publique aux membres de la commission du CODEV concernés fin mai pour étude et retour avant le vote de ce schéma en Conseil Communautaire qui devrait se tenir juste avant les congés d'été (fin juin, début juillet).

Les 3 axes de développement sur lesquels les services de la CA VYVS travaillent et ce grâce à nos observations, afin de finaliser le schéma de Lecture Publique, sont les

suivants :

- Améliorer notre communication - Rendre davantage visible nos services et activités.
- Faire des médiathèques du territoire de véritables lieux de vies accessibles à tous en développant l'égalité d'accès à la culture, au numérique, aux savoirs, à l'information et ce notamment auprès des publics ne fréquentant pas nos équipements, principalement le public dit prioritaire ou en difficulté.
- Consolider la mise en réseau des équipements et de l'offre de service par la mutualisation des ressources et des services offerts par les médiathèques.

Le Bureau
CODEV ESE VYVS

L'ATELIER GEOTHERMIE : 03.12.2022

Animateur : Pierre Johnson.

Contexte : Atelier proposé dans le cadre de l'auto-saisine du PCAET et à l'occasion de la réunion plénière de rentrée.

Objectifs : Faire découvrir aux citoyens l'exemplarité de la géothermie et son ingénierie.

Observations : Perspective de son développement dans le territoire dans le cadre du PCAET.



Conseil de DEveloppement du Val d'Yerres-Val de Seine

Publié par Ludivine Lecureur · 3 décembre 2022 ·

...

« AUX ARBRES CITOYENS »

La mission du Conseil de Développement Economique, Social et Environnemental (CODEV-ESE) de la [Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine](#) (CAVYVS) est de délivrer un avis citoyen sur des projets publics dont le CODEV est saisi par la CAVYVS ou s'auto-saisit. Il formule alors, au nom des 180 000 habitants du territoire, observations, propositions et recommandations.

Le 3 décembre, élus, services et membres du CODEV, en tout environ 70 personnes, se sont retrouvés pour une "mobilisation climat" autour du Plan Climat Air Énergie (PCAET), vaste programme de 48 actions différenciées et de 4 axes transversaux qui touchent à tous les domaines et doivent nous permettre d'atténuer notre empreinte écologique par une démarche de sobriété tout en nous adaptant aux changements climatiques à venir. Biodiversité, santé, éducation, alimentation, mobilités, habitat... sont concernés par ce PCAET.

Celui-ci, adopté à l'unanimité par la Communauté d'Agglomération en intégrant plusieurs observations du CODEV, doit maintenant être mis en oeuvre. Pour sa réussite, le CODEV, par la voix de son Président, a insisté sur les conditions du succès de ce projet majeur : son suivi, d'abord, qui doit associer le plus largement possible la société civile, et donc le CODEV, qui pourra jouer un rôle d'interface avec les habitants. Sa connaissance et son acceptation par la société civile, ensuite, au travers d'une vaste campagne de communication... car ce n'est pas la seule implication de la Communauté d'Agglomération qui fera réussir ce projet, mais tout autant la mobilisation et l'engagement de tous, citoyens, élus, associations de toute nature, milieu scolaire, entreprises. Il s'agit d'un changement de société, pas uniquement de crédits à engager.

Au-delà de ce programme ambitieux, nous avons évoqué la nécessaire mobilisation de la centaine de membres du CODEV sur l'ensemble de ces sujets de société. Au cours de l'année à venir, il nous faudra aussi organiser des événements ponctuels et fédérateurs, qui apporteront à ceux qui en manquent la nécessaire motivation pour jouer notre rôle de représentants de la société civile !



L'ATELIER METHANISERIE ET DECHETTERIE AU SIVOM – Varennes-Jarcy : 11.02.2023

Animateur : Philippe Lefils.

Contexte : Atelier proposé dans le cadre du PCAET de l'Agglomération.

Objectifs : Faire découvrir le circuit des déchets aux citoyens, un enjeu majeur environnemental et économique, premier poste budgétaire de l'Agglomération.

Observations : Un changement de paradigme doit s'opérer avec une politique de communication offensive et une pédagogie associée pour un changement de comportement beaucoup plus responsable (zéro emballage plastique, compost...). La méthanisation est innovante et doit aussi se développer.

>> Atelier ouvert aux invités des membres du CODEV.



Conseil de DEVeloppement du Val d'Yerres-Val de Seine est à SIVOM Vallée de l'Yerres et des Sénarts.

11 février · Varennes-Jarcy

Samedi 11 février 2023, nous étions accueillis par l'équipe de la Méthanisation et Déchetterie de Varennes-Jarcy (SIVOM Vallée de l'Yerres et des Sénarts). La matinée a débutée par la visite du site et s'est poursuivie par un moment d'échange et de débat entre les membres et les élus.

(#PCAET / Plan Climat Air Energie Territoire 2050)

Merci aux élus et à la direction.

Le [Conseil de DEVeloppement du Val d'Yerres-Val de Seine](#) est l'instance de démocratie participative locale ([Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine](#)) avec 57 femmes et 57 hommes issus des 9 communes ([Ville de Boussy-Saint-Antoine](#), [Brunoy Officiel](#), [Ville de Crosne](#), [Ville de Draveil](#), [Ville d'Epinay-sous-Sénart](#), [Ville de Montgeron - Officiel](#), [Quincy sous Sénart](#), [Vigneux-sur-Seine \(page officielle\)](#), [Yerres](#)).

Le CODEV est saisi par l'Agglomération et les élus pour donner avis et recommandations sur les politiques publiques.

Tous les trimestres un ATELIER CITOYEN est proposé pour découvrir les missions et les grands équipements au service des habitants du territoire.



L'ATELIER « ENJEUX POUR LA FORET DE SENART AU XXIème SIECLE » - ONF : 01.04.2023

Animateur : Marc Desenne.

Contexte : Atelier proposé dans le cadre du PCAET.

Objectifs : Faire découvrir les missions-fonctions de l'ONF et engager un débat sur les enjeux de la forêt au XXIème siècle. Chaque citoyen se forge un avis et il convient d'échanger, de communiquer pour comprendre et exprimer sa vision, ses inquiétudes et propositions.

Observations : La forêt de Sénart est un marqueur fondamental du territoire et des problématiques nombreuses se posent : exploitation, sécheresse, biodiversité, renouvellement des espèces, feux, chasse...

>> Atelier ouvert aux invités des membres du CODEV.

CODEV Info

Lettre d'information du CODEV ESE VVVS

Avril 2023



CODEV

Conseil de Développement
Economique Social et Environnemental
Val d'Yerres - Val de Seine

Instance territoriale de démocratie participative, le CODEV (Conseil de Développement) contribue à enrichir les décisions de la politique publique communautaire et formule des propositions dans l'intérêt général des citoyens.

ACTUALITES

Forêt de Sénart, le cœur de notre agglomération ?





RETOUR SUR L'ATELIER CITOYEN DU CODEV DU 1ER AVRIL 2023 : "LES ENJEUX POUR LA FORÊT DE SÉNART AU XXIÈME SIÈCLE"

Le Conseil de Développement Économique, Social et Environnemental du Val d'Yerres-Val de Seine (CODEV VYVS ESE) a organisé un atelier citoyen à la Faisanderie de Sénart sur "Les enjeux pour la forêt de Sénart au XXIème siècle", avec l'équipe locale de l'Office National des Forêts (ONF) de l'unité "Brie boisée". Cet atelier s'inscrivait pour le CODEV dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2050. 45 personnes étaient présentes, membres du CODEV, élus et techniciens, témoignant d'un fort intérêt pour le sujet. Franck Saintipoly et Sophie David ont fait une présentation intéressante des missions de l'ONF, puis ont invité les participants à une balade commentée.

La forêt de Sénart représente "le cœur qui bat de notre agglomération", selon Damien Allouch, Vice Président en charge de la démocratie participative locale et Maire d'Epinay-sous-Sénart, qui a introduit les échanges. Existant sous sa forme actuelle depuis quelques siècles seulement, elle couvre 3200 hectares en 200 parcelles

et est composée à 70% de chênes et 5% de conifères. Son "capital bois" est en augmentation d'environ 12000 m³ par an (une fois déduites les coupes). Elle possède une biodiversité importante avec 722 espèces floristiques observées, des milieux naturels à entretenir, comme une tourbière acide et 850 mares. Elle a 145 km d'allées forestières.

L'ONF s'occupe de la gestion de la forêt et une de ses missions consiste à l'adapter aux changements climatiques. Un suivi régulier est fait grâce à 295 placettes. La forêt de Sénart est la première forêt domaniale d'Île-de-France à être passée dans la gestion en futaie irrégulière (ou « sylviculture mélangée à couvert continu » SMCC). Les ventes publiques d'arbres se font en ligne pour du bois d'œuvre (35%), du bois de chauffage (55%) et du bois d'industrie (10%). La forêt est équilibrée en populations animales, 180 chevreuils et 193 sangliers ayant été tués par les chasseurs en un an.

Les échanges ont porté sur l'exploitation de la forêt, l'évolution des essences en lien avec le réchauffement climatique, la biodiversité, la faune, la flore et la chasse. Pour certains participants, au-delà des enjeux de gestion forestière et de sa complexité, la forêt de Sénart représente l'opportunité pour les habitants de l'agglomération de vivre un peu plus en lien avec les écosystèmes. Les suggestions de membres du CODEV ont porté sur l'éco-pâturage (déjà en œuvre dans d'autres parties de l'agglomération), la possibilité d'utiliser les chevaux pour certains travaux et transports. Une perspective partagée avec les agents de l'ONF serait de présenter aux habitants le dispositif à l'œuvre à titre expérimental en Forêt de Fontainebleau ("*chouettes*" *bénévoles*, où ces derniers sont de véritables médiateurs, encadrés par l'ONF, répondant aux questions et interrogations des visiteurs de la forêt).

+ d'infos : 

[Des bénévoles et volontaires du tourisme sensibilisent le public dans le massif de Fontainebleau \(onf.fr\)](https://onf.fr)

Quelques jours avant avait lieu une autre réunion dans le cadre du renouvellement de la Charte Forestière de la forêt de Sénart existant depuis 2002, avec un objectif de signature en septembre 2023.

Désormais, le CODEV est membre du comité de la charte. La communication et la pédagogie sont une priorité pour que les citoyens comprennent, au travers des activités de l'ONF, la vie de la forêt. Le CODEV propose ses services pour participer au développement des messages et des outils de communication.

Enfin, le CODEV a proposé que la Faisanderie de Sénart puisse accueillir un festival des arts et de la nature en partenariat entre les deux Agglomérations et les deux CODEV.

+ d'infos : 

Contact (réfèrent Commission Aménagement Durable du Territoire) :

Pierre Johnson

 06 76 76 31 90

@ : amenagementdurablecodevyvs@gmail.com

Pour le CODEV ESE VYVS

Pierre Johnson

Responsable de la Commission Aménagement Durable du Territoire

LES PROCHAINS THEMES DES ATELIERS CITOYENS

- Les missions et activités de la Direction de la transition écologique et de la Maison de l'Environnement de l'Agglomération, à l'occasion de l'Atelier Citoyen du 30 septembre 2023.
- L'eau, enjeu du siècle : « L'eau dans tous ses états ». L'eau potable, le nouveau mode de production de l'eau dans l'Agglomération, la rivière, les eaux pluviales... (Agglo et SYAGE). Date prévisionnelle le 18 novembre 2023. Cet atelier devrait s'ouvrir à tous les citoyens du territoire sous la forme de « Forum Citoyen ».

7/ Le développement de la politique et des outils de communication

Responsable de la Communication : Ludivine Lecureur.

En 2023, le CODEV a poursuivi la mise en place d'une politique de communication en direction des membres, des élus et des citoyens (se reporter aux annexes).

L'enjeu est de faire connaître le CODEV auprès du plus grand nombre !

Les outils :

- Les newsletters CODEV Info / Flash INFO (Brevo)
- Les invitations collectives (Brevo)
- Les invitations individuelles et nominatives (Gmail)
- La page Facebook CODEV ESE VYVS

Une campagne de communication a également été lancée dans les journaux de l'Agglomération et des villes. Un premier article a été réalisé avec le Service Communication de la ville de Yerres (Le Journal des Yerrois), puis un second avec la ville de Montgeron (Mon Mag). La ville de Brunoy a également réalisé en mai un article (Un Mois En Ville). La ville de Boussy-Saint-Antoine a souhaité réaliser un portrait sur le Président du CODEV (Boussy Info).

Les 5 autres villes se sont aussi engagées à diffuser une information auprès des citoyens.

Un encart est consacré au CODEV à chaque parution du magazine de l'Agglo (Le Mag).

En 2023-2024, l'axe de communication « large » sera développé, une information vers tous les citoyens, via la mise en place d'une newsletter générale à laquelle toute personne pourra s'abonner et la mise en ligne d'un site internet. Le forum citoyen sur l'eau devrait aider à mieux faire connaître le CODEV.

8 Le « rapport d'étonnement 2022 et les propositions du CODEV »

Le Conseil de Développement (CODEV), au terme de deux années de fonctionnement, partage ci-dessous observations ou « étonnements ». **La démarche du CODEV se veut positive et constructive pour servir le territoire et développer avec les élus et les agents un partenariat efficace au bénéfice des citoyens.**

Fruit de l'écoute des membres du CODEV et plus largement des citoyens du territoire rencontrés en 2021-2022, **le tableau ci-dessous mentionne les points positifs du fonctionnement et des relations partenariales, mais aussi souligne les possibles améliorations ou propositions, dans le souci de l'intérêt général :**

	Les points forts	Les propositions
Les compétences territoriales de la CAVYVS	La CAVYVS est connue des citoyens.	Les missions de la CAVYVS sont mal connues sans que la différence avec celles des communes et autres collectivités territoriales locales, départementales et régionales, soit bien perçue. ⇒ Engager une communication simple sur les compétences ? ⇒ Systématiser de façon homogène et similaire une page d'information dans les 9 journaux municipaux. ⇒ Le Plan Climat peut représenter un vecteur de communication concret.

<p>La représentation citoyenne au sein du CODEV</p>	<p>Le CODEV est un organe en dehors des partis politiques et composé d'acteurs issus des neuf communes, de tous horizons socio-professionnels, du secteur privé, public et de l'économie sociale et solidaire, associatifs, actifs, retraités...</p>	<p>Une participation des jeunes au CODEV très faible. Une représentation des personnes en situation de handicap quasi absente. ⇒ Rééquilibrer les candidatures par publics cibles ?</p>
<p>L'engagement des membres bénévoles du CODEV</p>	<p>Un premier cercle de 15 membres (10 acteurs au Bureau et 5 animateurs groupe projet) très engagés. Un deuxième cercle qui participe aux 4 projets en cours et autres réunions externes.</p>	<p>Une quarantaine de membres actifs identifiés à ce jour sur 114. Une difficulté à mobiliser qui demande un engagement fort des membres du Bureau. ⇒ Sensibiliser et former les membres.</p>
<p>Le processus de candidature au CODEV</p>	<p>La CAVYVS a reçu 150 candidatures pour le recrutement des membres du CODEV. 114 membres, issus des neuf communes, ont été sélectionnés.</p>	<p>Des citoyens exclusivement nommés par les élus de la CAVYVS. Des critiques entendues auprès des citoyens quant au processus de candidature. ⇒ Des membres souvent sous informés des missions attendues et de la disponibilité nécessaire. Engager un processus de renouvellement des membres à mi-mandat, cooptés par le CODEV.</p>
<p>Les politiques publiques et projets stratégiques développés par l'Agglomération hors saison</p>	<p>Le CODEV intervient sur 4 projets. Il n'est pas tenu informé des autres politiques publiques à forts enjeux. Exemple la gestion de l'eau potable...</p>	<p>Obtenir trimestriellement une note d'information sur les projets et actions stratégiques avec l'objectif de la diffuser auprès des 114 membres.</p>
<p>Le processus d'engagement et de déploiement des programmes d'actions de l'Agglomération avec les villes compétentes</p>	<p>L'Agglomération décide et vote la mise en place de politiques publiques dont les compétences juridiques et opérationnelles sont dévolues pour certaines aux 9 villes : Objet/diagnostic/stratégie/plan d'action/=> Déploiement par les villes. Un coût conséquent engagé en « temps-agent », et cabinet d'étude mobilisé à optimiser pour meilleure efficacité.</p>	<p>Le CODEV propose qu'une charte d'engagement soit réalisée afin que toute politique publique décidée au niveau communautaire fasse l'objet d'une déontologie et d'engagements précis. Alors qu'une action est validée par l'Agglo, les villes s'engagent par exemple à nommer un référent ou un chef de projet pour que chacune des 9 villes soit présente à chaque jalon de travail et de validation.</p>

Observations complémentaires :

Au terme de deux années d'exercice, **la principale préoccupation du CODEV reste et concerne le taux de présence de ses membres aux réunions de travail qu'il propose.**

Nous nous en sommes ouverts à François Durovray, Président de l'Agglomération et auprès de Damien Allouch, Vice-Président en charge de la démocratie locale, pour engager à mi-mandat une dynamique d'identification de nouveaux membres, impliqués et relativement disponibles pour donner du temps et de la compétence.

Si l'actuel processus de désignation est à la discrétion unique des élus, le Bureau du CODEV va engager pour septembre 2023 sa responsabilité en identifiant selon un processus identifié de nouveaux membres bénévoles et prêts à s'engager dans les travaux du Conseil. Un travail d'identification des membres démissionnaires est conduit. Une charte a été proposée à la Communauté d'Agglomération pour encadrer cette démarche.

Faire vivre le CODEV et la démocratie participative locale reste un exercice difficile et chronophage. Pour faire vivre cette instance citoyenne il convient d'être agile et réactif.

Ce dispositif expérimental va également permettre de recruter des « acteurs citoyens » mieux informés et avertis de la mission qui leur est confiée.

9/ Les perspectives et les grands enjeux 2023 identifiés par le CODEV

L'implication des citoyens dans la vie et « les affaires du territoire » est une ambition portée par le CODEV. Le CODEV participe de la vie locale et de la grande famille de la société civile.

Or, si les sujets ne manquent pas, le risque d'essoufflement propre au bénévolat n'est pas à écarter, à plus forte raison quand seulement un tiers de ses effectifs participe réellement aux travaux opérationnels du CODEV

Il est de la responsabilité des élus de l'Agglomération d'aider la démocratie locale à s'exercer, c'est une alchimie permanente qu'il convient de soutenir.

Le CODEV est un formidable outil et un laboratoire pour entretenir et développer la démocratie locale. Il doit de ce fait s'inventer tous les jours...

La réussite de ses missions au service des habitants de notre territoire tient pour beaucoup à **la qualité du partenariat avec les acteurs de la Communauté d'Agglomération.**

Les principaux enjeux identifiés par le Conseil de Développement pour la période 2023-2024 sont :

- **S'assurer de la réalisation effective des programmes d'action** pour lesquels l'Agglomération a saisi le CODEV : créations des organes de suivi et d'évaluation par la CA et implication des membres du Conseil,
- Accompagner la CA dans **le déploiement opérationnel du Plan Climat Air Energie Territorial** (association du CODEV et de l'ensemble des parties prenantes du territoire pour relever ce défi collectif),
- **Renforcer l'implication citoyenne des membres dans l'instance et les groupes de travail par l'identification de nouveaux membres actifs, impliqués et intéressés,**
- **Poursuivre l'élargissement de la participation citoyenne** des habitants du territoire dans le cadre des Ateliers Citoyens et expérimenter le principe du « Forum Citoyen » centré sur l'enjeu de la rareté de l'eau.
- **Réfléchir, en lien avec le milieu associatif et avec les CODEV voisins du département de l'Essonne, à un projet de résilience alimentaire et de gestion de la rareté de l'eau.**

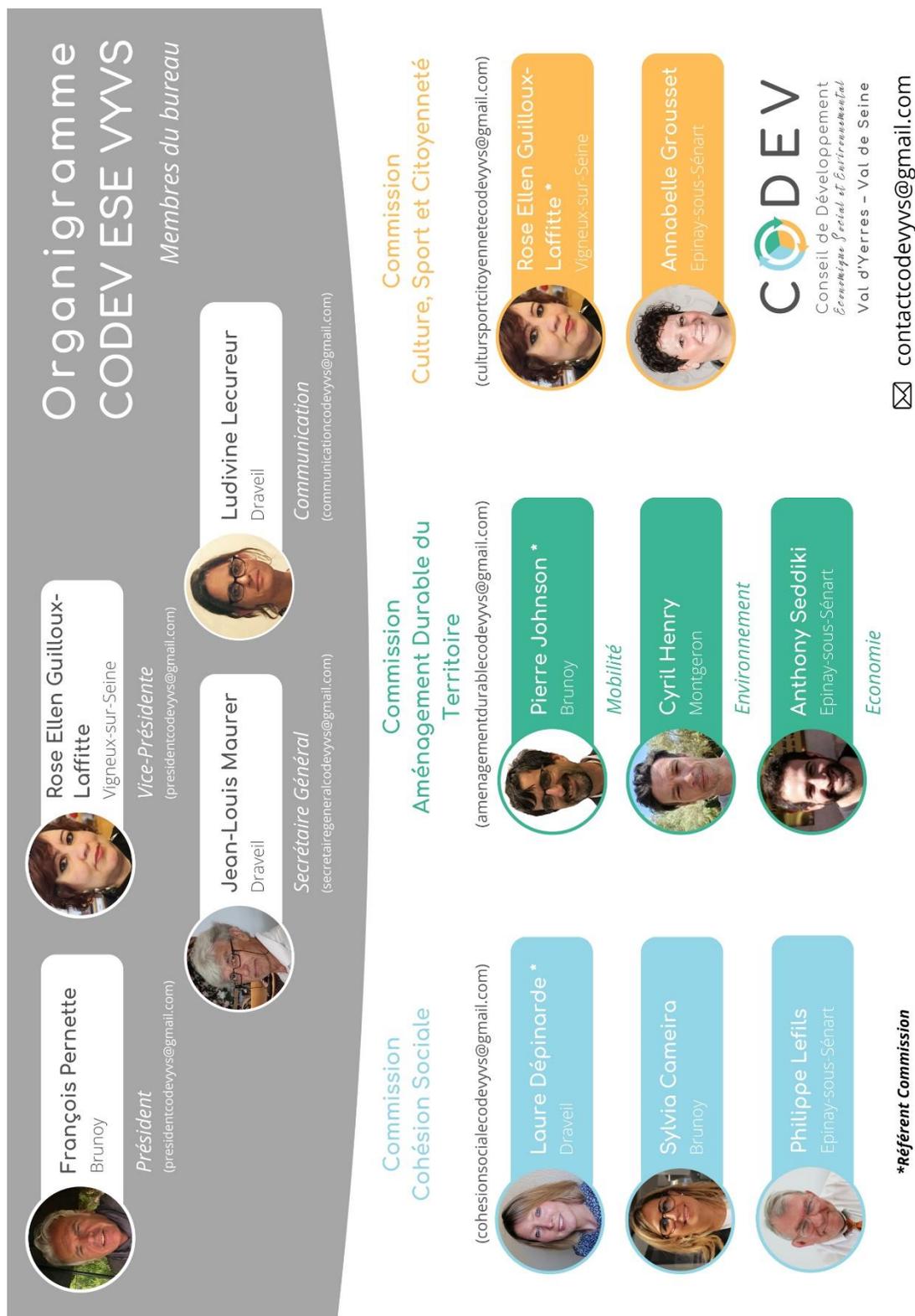
- **Réfléchir aux modalités d'engagement du CODEV en lien et en partenariat étroit avec l'Agglomération, les 9 villes et l'ensemble des parties prenantes pour construire et agir au service de la jeunesse de notre territoire.**

Toute l'équipe du CODEV porte une attention particulière à l'aide et au soutien des élus et des services de l'Agglomération, pour jouer de la meilleure façon son rôle, au bénéfice des 180 000 citoyens du territoire et au service de l'intérêt général.

Annexes :

- a) Organigramme mis à jour
- b) Exemple de newsletter (CODEV Info)
- c) Exemple d'invitation
- d) Articles des journaux municipaux
- e) Publications page Facebook

a) **Organigramme mis à jour**



CODEV ESE VYVS - Animateurs

Plan Climat (PCAET)



(e-caroline@wanadoo.fr)

Forêt de Sénart



(marc.desenne@orange.fr)



✉ contactcodevys@gmail.com

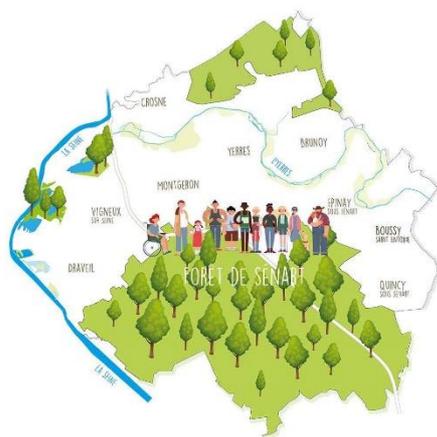
b) Exemple de newsletter (CODEV Info)

[Voir la version en ligne](#)

CODEV Info

Lettre d'information du CODEV ESE VYVS

Avril 2023



CODEV
Conseil de Développement
Economique Social et Environnemental
Val d'Yerres - Val de Seine

Instance territoriale de démocratie participative, le CODEV (Conseil de Développement) contribue à enrichir les décisions de la politique publique communautaire et formule des propositions dans l'intérêt général des citoyens.

EDITO

A vos agendas !

ET SI VOUS VENIEZ ? LE PLAN CLIMAT, NOTRE PRIORITÉ À TOUS !

Judi 27 avril 2023, à 18h30, au ZEF (moulin de Brunoy), 7, place de la Pyramide à Brunoy.

Tous les membres du CODEV seront bienvenus, nous comptons sur chacun d'entre vous ; nous allons évoquer le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), qui représente notre priorité en 2023 et dont le programme d'actions couvre de très nombreux domaines, entre l'adaptation de notre territoire aux modifications climatiques et l'inflexion nécessaire de nos modes de vie pour réussir la transition climatique et pour assurer un avenir viable à nos enfants...

+ d'infos : 🗳️ **ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION :**

1. 18H30 : Compte-rendu d'une réunion que nous avons eue le 12 avril avec les élus et les services de la Communauté d'Agglomération (CA).

Rappelons que le PCAET (que vous pouvez télécharger en cliquant sur le lien suivant :

https://www.vyvs.fr/media/uploads/03 - pcaet_vyvs - programme_actions -

[06-2022_v3vf.pdf](#)), a été approuvé en 2022 par la CA et que vient maintenant le temps de sa mise en œuvre : échéances, modes et indicateurs de suivi, gouvernance partagée, autant de sujets sur lesquels la CA a souhaité échanger avec le CODEV, qui, comme vous le savez, s'était auto-saisi de ce dossier. Nous discuterons des modalités et du niveau d'engagement que nous souhaitons pour le CODEV dans le déploiement du Plan Climat VYVS.

2. 19H30 : Présentation d'un projet de résilience alimentaire en Essonne, par Julie Ozenne, élue de Vigneux-sur-Seine, intervenant au nom de « Territoires d'expérimentation ».

Les pratiques agricoles, la distribution, les pratiques alimentaires sont liées aux sujets développés par le PCAET, qui prévoit d'ailleurs plusieurs fiches d'action sur le sujet (cf. fiches 1.7 à 1.10).

 **ALORS RETROUVONS-NOUS le 27 avril prochain : VENEZ PARTICIPER au suivi de certaines actions du PCAET, RENDRE PLUS VISIBLES certains sujets, FORMULER DES PROPOSITIONS complémentaires !**

=> Pour ce rendez-vous, vous allez recevoir une invitation spécifique.

L'engagement que vous avez pris en devenant membre du CODEV conditionne son existence : nous comptons donc sur votre présence ! Merci à toutes et tous.

+ d'infos : 

Contact (président CODEV ESE VYVS) :

François Permette

 06 82 80 95 11

@ : presidentcodevyvs@gmail.com

Contact (secrétaire général CODEV ESE VYVS) :

Jean-Louis Maurer

 06 08 26 78 82

@ : secretairegeneralcodevyvs@gmail.com

Pour le Bureau du CODEV ESE VYVS

Jean-Louis Maurer

Secrétaire Général

ACTUALITES

Forêt de Sénart, le cœur de notre agglomération ?



RETOUR SUR L'ATELIER CITOYEN DU CODEV DU 1ER AVRIL 2023 : "LES ENJEUX POUR LA FORÊT DE SÉNART AU XXIÈME SIÈCLE"

Le Conseil de Développement Économique, Social et Environnemental du Val d'Yerres-Val de Seine (CODEV VYVS ESE) a organisé un atelier citoyen à la Faisanderie de Sénart sur "Les enjeux pour la forêt de Sénart au XXIème siècle", avec l'équipe locale de l'Office National des Forêts (ONF) de l'unité "Brie boisée". Cet atelier s'inscrivait pour le CODEV dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2050. 45 personnes étaient présentes, membres du CODEV, élus et techniciens, témoignant d'un fort intérêt pour le sujet. Franck Saintipoly et Sophie David ont fait une présentation intéressante des missions de l'ONF, puis ont invité les participants à une balade commentée.

La forêt de Sénart représente "le cœur qui bat de notre agglomération", selon Damien Allouch, Vice Président en charge de la démocratie participative locale et Maire d'Epinay-sous-Sénart, qui a introduit les échanges. Existant sous sa forme actuelle depuis quelques siècles seulement, elle couvre 3200 hectares en 200 parcelles

et est composée à 70% de chênes et 5% de conifères. Son "capital bois" est en augmentation d'environ 12000 m³ par an (une fois déduites les coupes). Elle possède une biodiversité importante avec 722 espèces floristiques observées, des milieux naturels à entretenir, comme une tourbière acide et 850 mares. Elle a 145 km d'allées forestières.

L'ONF s'occupe de la gestion de la forêt et une de ses missions consiste à l'adapter aux changements climatiques. Un suivi régulier est fait grâce à 295 placettes. La forêt de Sénart est la première forêt domaniale d'Île-de-France à être passée dans la gestion en futaie irrégulière (ou « sylviculture mélangée à couvert continu » SMCC). Les ventes publiques d'arbres se font en ligne pour du bois d'œuvre (35%), du bois de chauffage (55%) et du bois d'industrie (10%). La forêt est équilibrée en populations animales, 180 chevreuils et 193 sangliers ayant été tués par les chasseurs en un an.

Les échanges ont porté sur l'exploitation de la forêt, l'évolution des essences en lien avec le réchauffement climatique, la biodiversité, la faune, la flore et la chasse. Pour certains participants, au-delà des enjeux de gestion forestière et de sa complexité, la forêt de Sénart représente l'opportunité pour les habitants de l'agglomération de vivre un peu plus en lien avec les écosystèmes. Les suggestions de membres du CODEV ont porté sur l'éco-pâturage (déjà en œuvre dans d'autres parties de l'agglomération), la possibilité d'utiliser les chevaux pour certains travaux et transports. Une perspective partagée avec les agents de l'ONF serait de présenter aux habitants le dispositif à l'œuvre à titre expérimental en Forêt de Fontainebleau ("*chouettes*" *bénevoles*, où ces derniers sont de véritables médiateurs, encadrés par l'ONF, répondant aux questions et interrogations des visiteurs de la forêt).

+ d'infos : 

[Des bénévoles et volontaires du tourisme sensibilisent le public dans le massif de Fontainebleau \(onf.fr\)](https://www.onf.fr/Des-benevoles-et-volontaires-du-tourisme-sensibilisent-le-public-dans-le-massif-de-Fontainebleau)

Quelques jours avant avait lieu une autre réunion dans le cadre du renouvellement de la Charte Forestière de la forêt de Sénart existant depuis 2002, avec un objectif de signature en septembre 2023.

Désormais, le CODEV est membre du comité de la charte. La communication et la pédagogie sont une priorité pour que les citoyens comprennent, au travers des activités de l'ONF, la vie de la forêt. Le CODEV propose ses services pour participer au développement des messages et des outils de communication.

Enfin, le CODEV a proposé que la Faisanderie de Sénart puisse accueillir un festival des arts et de la nature en partenariat entre les deux Agglomérations et les deux CODEV.

+ d'infos : 

Contact (réfèrent Commission Aménagement Durable du Territoire) :

Pierre Johnson

 06 76 76 31 90

@ : amenagementdurablecodevyys@gmail.com

Pour le CODEV ESE VYVS

Pierre Johnson

Responsable de la Commission Aménagement Durable du Territoire

COMMUNICATION

Page Facebook

VISITEZ la page FACEBOOK du CODEV ESE VYVS et ABONNEZ-VOUS !

Vous y trouverez toutes les actualités du Conseil de Développement Economique Social et Environnemental du Val d'Yerres Val de Seine (CODEV ESE VYVS). Les informations de la CAVYVS et de chacune des 9 communes rattachées en rapport avec les sujets traités par le CODEV y sont relayées. **Faites connaitre cette page, réagissez, partagez, invitez vos amis et voisins à la suivre !**

>> [Abonnez-vous et suivez le CODEV ESE VYVS sur Facebook en cliquant ici](https://www.facebook.com/codevesevyvs) ➡ www.facebook.com/codevesevyvs <<

+ d'infos : 👉

Contact (communication CODEV ESE VYVS) :

Ludivine Lecureur

☎ 06 64 95 79 23

@ : communicationcodevyvs@gmail.com

Pour le CODEV ESE VYVS

Ludivine Lecureur

Responsable de la Communication

Contactez-nous !

Contactez le Bureau du CODEV ESE VYVS.

Si vous souhaitez nous contacter ou nous envoyer des informations sur vos activités (vos initiatives, vos retours d'expériences, vos alertes...), écrivez-nous à l'adresse email suivante : contactcodevyvs@gmail.com.

Pour le CODEV ESE VYVS

Le Bureau

CALENDRIER

Les prochains rendez-vous



CODEV / Réunion PCAET - résilience alimentaire en Essonne

>> réunion ouverte à tous les membres du CODEV

 27 AVRIL 2023

 à 18h30

 ZEF (moulin de Brunoy)
7 place de la Pyramide
91800 Brunoy

Contact (président CODEV ESE VYVS) :

François Pernette

 06 82 80 95 11

@ : presidentcodevyvs@gmail.com

Contact (secrétaire général CODEV ESE VYVS)

:

Jean-Louis Maurer

 06 08 26 78 82

@ : secretairegeneralcodevyvs@gmail.com



CODEV / Réunion de rentrée - atelier citoyen : découverte des missions et des activités de la Maison de l'Environnement de l'Agglomération

>> réunion ouverte à tous les membres du CODEV

 30 septembre 2023



CODEV / Atelier citoyen : "L'eau dans tous ses états" (eau de pluie, l'Yerres et eau potable)

Avec la participation du SYAGE et de l'Agglomération

>> réunion ouverte à tous les membres du CODEV

 18 novembre 2023

Crédits : [freepik](#)

CODEV ESE VYVS

contactcodevyvs@gmail.com

[Site Web](#)

Le Conseil de Développement
Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
(vyvs.fr)



Abonnez-vous et suivez le

CODEV ESE VYVS sur Facebook !

www.facebook.com/codevesevyvs

Cet e-mail a été envoyé à communicationcodevyvs@gmail.com
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes abonné(e) à CODEV Info.

[Se désinscrire](#)



© 2023 CODEV ESE VYVS

c) Exemple d'invitation

[Afficher dans le navigateur](#)



Instance territoriale de démocratie participative, le CODEV (Conseil de développement) contribue à enrichir les décisions de la politique publique communautaire et formule des propositions dans l'intérêt général des citoyens.

INVITATION

ATELIER CITOYEN DU CODEV ESE VYVS :
« ENJEUX POUR LA FORÊT DE SÉNART AU XXI^{ème} SIÈCLE »
SAMEDI 1ER AVRIL 2023 : 9H à 12H30
Faisanderie de Sénart - partenariat avec l'Office National des
Forêts (ONF)

→ La mission du CODEV consiste à rapprocher les citoyens des politiques publiques décidées et menées par nos élus. Dans ce contexte de « démocratie participative », nous vous proposons de discuter des grands enjeux de la forêt, et particulièrement de la forêt de Sénart. Votre parole et votre avis comptent, quelles que soient votre expérience et vos compétences.

→ Vous découvrirez les grandes missions de l'ONF à l'occasion d'une balade en forêt de Sénart commentée et sous la forme d'un échange-débat en salle puis au cœur de la nature. Une découverte avec les professionnels de l'Office viendra étayer les échanges du début de matinée.

→ Une Invitation des membres du CODEV, des élus de l'Agglomération et des villes limitrophes.

♂ RÉSERVEZ DÈS À PRÉSENT !!!

(Le programme de la matinée est détaillé en fin d'invitation)

Afin de faciliter l'organisation de la matinée, merci de confirmer votre présence par retour de mail (contactcodevyvs@gmail.com).

Cher-es membres du CODEV ESE VYVS,

En complément aux travaux conduits par les membres du CODEV sur les politiques publiques, sur sollicitation des élus ou par auto-saisine, des ateliers citoyens sont proposés par le CODEV chaque trimestre.

Après les médiathèques, la géothermie, la méthaniserie, la déchetterie, nous vous proposons de venir découvrir les grandes missions de l'ONF le **samedi 1^{er} avril 2023, à 9h, à la Faisanderie de Sénart, à Etiolles**. Cet atelier, c'est aussi l'occasion de (re)découvrir la forêt de Sénart, immense et précieuse écrivain vert de notre territoire, à la fois source de biodiversité et de sérénité.

Les enjeux liés à la forêt sont importants : plus prégnant que jamais, le réchauffement climatique rebat les cartes et invite à repenser la forêt dans sa gestion et son exploitation pour envisager au mieux la forêt du futur. Dans cette adaptation permanente au changement climatique, les missions de l'ONF sont constamment en évolution.

Pour rappel, la charte de la forêt de Sénart est en cours de réalisation au travers de réunions réunissant l'ONF, les élus des communes limitrophes, et de nombreuses associations environnementales. Le CODEV a intégré dernièrement le processus de réflexion de la charte.

>> **Tous les membres intéressés pourront intégrer le groupe de travail.**

+ d'infos :

Contact (responsable de l'atelier Sénart pour le CODEV ESE VYVS) :

Marc Desenne

06 87 20 81 78

@ : marc.desenne@orange.fr

Cette visite pédagogique s'intègre dans la dynamique de déploiement opérationnel du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) voté à l'unanimité en octobre 2022.

UNE MATINÉE D'INFORMATION, DE PÉDAGOGIE ET D'ÉCHANGES

Cet atelier citoyen est un moment privilégié de sensibilisation et de partage entre les membres du CODEV, les professionnels de l'ONF et les élus du territoire.

Forêt de Sénart d'hier, d'aujourd'hui et de demain, c'est toute cette histoire du massif forestier que vont nous décliner en salle les acteurs de l'ONF.

Cette présentation sera suivie d'une visite de terrain en forêt avec l'ONF d'environ 1h30.

Vers 12h, un retour en salle est prévu pour les derniers échanges autour d'un apéritif offert par la Communauté d'Agglomération.



Forêt de Sénart

LA FORÊT DE SÉNART EN QUELQUES MOTS

La forêt de Sénart est une forêt domaniale périurbaine, propriété de l'État, bénéficiant du statut de « Forêt de protection » depuis décembre 1995 (protection très forte). Deux agglomérations couvrent le territoire de la forêt : l'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine, et l'Agglomération Grand Paris-Sud.

La forêt de Sénart, ce sont 3200 hectares divisés en 200 parcelles composés prioritairement de chênes à 70 % et de conifères à 5 %. Cet espace est riche d'une grande biodiversité animale et végétale. Il compte 850 mares, abrite 722 espèces végétales, et de très nombreuses espèces animales : sangliers, chevreuils, renards et blaireaux, mais aussi rongeurs, oiseaux, batraciens et insectes. On y pratique ponctuellement une chasse de régulation (principalement sangliers et chevreuils).

Cette forêt est gérée par l'ONF pour le compte de l'État. Chaque année, plusieurs millions de Franciliens viennent s'y détendre, se balader et pratiquer une activité : randonnée, cueillette, sports, etc. Contribuant à la conservation des paysages, l'ONF sauvegarde les milieux naturels et les espèces animales ou végétales.

L'ONF remplit plusieurs missions au sein de la forêt de Sénart :

- Accueil du public / Animations pédagogiques,
- Entretien des espaces naturels,
- Adaptation de la forêt au changement climatique,
- Dialogue forêt/société,
- Exploitation et stockage du bois destiné à alimenter la filière bois.

Des sujets comme la biodiversité, l'archéologie en forêt, la chasse, les risques d'incendies, la place de la culture et de l'art, l'éducation à la nature et à l'environnement... pourront être évoqués collégialement.

+ d'infos :

- [pour rejoindre la page de l'ONF dédiée à la Forêt de Sénart](#)

+ d'infos : DÉROULE DE LA MATINÉE

>> **9h00 - 9h30 :**

- Accueil des participants en salle à la Faisanderie de Sénart
- Café

>> **9h30 - 10h30 :**

- Introduction par la Présidence de l'Agglomération, le CODEV ESE VVVS et la Direction Régionale de l'ONF
- Présentation en salle des grandes missions de l'ONF, des grands sujets d'actualité, échanges et débats

>> **10h30 - 12h00 :**

- Visite applicative et commentée par les agents de l'ONF en forêt de Sénart

>> **12h00 :**

- Retour en salle pour un dernier échange suivi d'un pot convivial offert par la Communauté d'Agglomération.

♣ **ACCÈS A LA FAISANDERIE DE SÉNART**



- PAR LA ROUTE NATIONALE 104 :
 - > Prendre la sortie n°28, puis au rond-point prendre la 3è sortie (RD33) en direction de Brunoy/Tigery.
 - > Au rond-point, prendre la RD331 en direction de la Faisanderie (3è sortie).
 - > Sur la RD331, prendre la 1ère route à gauche située dans le virage (rue des vignes).
 - > Continuer sur cette route pendant un peu plus de 1km et vous arrivez sur le parking de la Faisanderie de Sénart.
- PAR LA ROUTE NATIONALE 6 :
 - > Prendre la RD33 en direction de Tigery, et continuer sur la RD33 pendant plusieurs kilomètres.
 - > Au rond-point, prendre la RD331 en direction de la Faisanderie (1ère sortie).
 - > Sur la RD331, prendre la 1ère route à gauche située dans le virage (rue des vignes).
 - > Continuer sur cette route pendant un peu plus de 1km et vous arrivez sur le parking de la Faisanderie de Sénart

+ d'infos :

Contact (responsable de l'atelier Sénart pour le CODEV ESE VYVS) :
Marc Desenne
06 87 20 81 78
@ : marc.desenne@orange.fr

Contact (président CODEV ESE VYVS) :
François Pernette
06 82 80 95 11
@ : presidentcodevyvs@gmail.com

François PERNETTE
Président du CODEV ESE VYVS

CODEV
Conseil de Développement
Economique Social et Environnemental
Val d'Yerres - Val de Seine

Credits : [freepik](#)

CODEV ESE VYVS
contactcodevyvs@gmail.com

[Site Web](#)
Le Conseil de Développement
Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
(vyvs.fr)

Cet e-mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes abonné(e) à CODEV Info.

[Se désinscrire](#)



2023 CODEV ESE VYVS

d) Articles des journaux municipaux

EN VILLE 



CONNAISSEZ-VOUS LE CODEV ?

CET ORGANE CONSTITUÉ DE CITOYENS BÉNÉVOLES APPORTE AVIS ET RECOMMANDATIONS AUX ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SUR DE NOMBREUX SUJETS

Le Conseil de Développement économique, social et environnemental du Val d'Yerres Val de Seine (CODEV) existe depuis 2016. Organe de démocratie locale participative et apolitique, il compte 114 membres, 57 femmes et 57 hommes. Des citoyens volontaires et bénévoles qui habitent les 9 communes de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine dont 11 Yerrois. Ses membres sont chargés, à titre consultatif, d'étudier certains projets qui concernent l'agglomération et de donner leurs avis et recommandations en tant qu'habitants. Le conseil a été renouvelé en 2021. François Pernette en a été élu Président pour 5 ans.

UNE CONSULTATION CITOYENNE ÉCLAIRÉE

Trois commissions ont été constituées, afin de suivre les grands projets menés par la Communauté d'agglomération : une commission aménagement durable du territoire, une commission culture, sport, citoyenneté et une commission cohésion sociale. Le CODEV peut être saisi directement par les élus de la Communauté d'agglomération, par les habitants ou par les membres du CODEV eux-mêmes (autosaisine).

À ce jour, le CODEV travaille sur plusieurs grands projets :

- **Le Contrat Local de Santé** : l'ambition de la Communauté d'agglomération est de développer un unique contrat local de santé pour l'ensemble du territoire, dans une démarche préventive pour répondre à différentes thématiques dans un contexte de pénurie de soignants et d'une difficulté d'accès aux soins dans certains quartiers.
- **Le schéma directeur communautaire des liaisons douces** : le CODEV a été saisi sur la base du diagnostic réalisé par un bureau d'étude et doit être associé au suivi de ce schéma directeur. Les membres du CODEV ont apporté plusieurs préconisations d'études complémentaires, telles que la mise en place d'un plan piéton, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la mise en place de parkings à vélos, etc. Une charte cyclable a par ailleurs été travaillée avec les associations cyclistes et citoyennes de l'agglomération.

Un plan pour une dizaine d'itinéraires structurants a été adopté par la Communauté d'agglomération, dont trois pourraient être mis en chantier avant la fin de la présente mandature (2026).

- **La lecture publique (médiathèques)** : le diagnostic établi prône une meilleure communication autour des médiathèques du territoire, afin d'en faire de véritables lieux de vie accessibles à tous et de mutualiser davantage les ressources. Quatre axes de travail à l'horizon 2027 ont émergé, portant sur la communication, l'égalité d'accès à la culture, au savoir et au numérique, l'augmentation de la fréquentation des médiathèques par les publics prioritaires et spécifiques ainsi que le développement de l'offre, par une plus grande mutualisation.
- **Le Plan Climat Air Energie Territorial 2050 (PCAET)** : le Conseil s'est auto-saisi de ce sujet intercommunal, qui constitue un enjeu majeur pour les années à venir et concerne, dans le contexte de la transition écologique, de très nombreux domaines de notre vie quotidienne (habitat, déplacements, alimentation etc.). Pour déployer concrètement le plan, le CODEV va s'impliquer en qualité de partenaire sur chacun de ces enjeux de société.

Tous les citoyens peuvent saisir le CODEV sur des sujets qui concernent le territoire de la Communauté d'agglomération.





Des nichoirs grâce à un beau projet intergénérationnel

En mai, une quinzaine d'enfants des Scouts de Montgeron et des résidents de la maison de retraite Mélavie se sont retrouvés le 13 mai pour partager un moment convivial où la biodiversité était à l'honneur. Avec l'aide des seniors, les jeunes âgés de 8 à 11 ans ont confectionné des nichoirs et des hôtels à insectes avec des matériaux naturels. Par petits groupes intergénérationnels, ils ont peint, scié, cloué, noué, fixé leurs jolies réalisations colorées puis les ont installées dans le jardin de la résidence. Débrouillardise et créativité étaient au rendez-vous durant cet après-midi ensoleillé. La journée s'est conclue dans la bonne humeur avec un délicieux goûter offert l'établissement Mélavie et des quiz sur les insectes et ois eaux préparés avec minutie par les animateurs.

Un conseil communautaire de développement durable

Se fondant sur les piliers du développement durable (économique, social et environnemental), le CODEV aide les collectivités à la prise de décision.

Le CODEV, Conseil de Développement Économique, Social et Environnemental, est une instance de démocratie participative installée en 2016 pour le Val d'Yerres Val de Seine et renouvelée en 2021 suite aux élections municipales. Il est composé de 114 habitants de toutes les villes de l'agglomération, à parité (57 hommes et 57 femmes), tous bénévoles, issus de tous horizons socio-professionnels (privé, public, associations, retraités...)
Le CODEV contribue à enrichir les décisions de la Communauté

d'agglomération et formule des propositions dans l'intérêt général des citoyens. Il est organisé en trois commissions thématiques :
 ✦ Cohésion sociale,
 ✦ Aménagement durable du territoire
 ✦ Culture, sport et citoyenneté.
 Ainsi, il travaille actuellement entre autres sur le contrat local de santé afin de trouver des solutions pour favoriser l'accès aux soins, sur le Schéma directeur des liaisons douces et sur le Plan Climat Air Énergie 2050 (PCAET) pour lequel ils s'est autosaïsi.



Tous les citoyens peuvent saisir le CODEV pour tout sujet concernant le territoire de la communauté d'agglomération en adressant un mail à contactcodevvs@gmail.com. Régulièrement, le CODEV organise des ateliers ouverts à tous. Toutes les informations sont sur sa page Facebook.com/[codevvs/](https://www.facebook.com/codevvs/).

Gare aux frelons asiatiques

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui menace la biodiversité en s'attaquant aux abeilles, principaux insectes pollinisateurs. En grand nombre, ils peuvent aussi présenter un risque pour la santé et la sécurité des hommes. La destruction des nids reste aujourd'hui la solution la plus adaptée. En général, les nids sont situés en hauteur, mais ils peuvent parfois être situés dans le sol, dans le tronc d'un arbre ou encore dans un stock de bois d'hiver. En présence d'un nid, il est impératif de ne pas intervenir seul, faites appel à des spécialistes pour le détruire efficacement et de manière sécurisée.



Société spécialisée située à Montgeron : Eden Vert 3D, 86 av. de la République



À scanner pour accéder à la fiche réalisée par le Muséum d'histoire naturelle.



MOBILITÉS : TOUJOURS UNE PRIORITÉ !

Depuis ce début d'année 2023, beaucoup de changements et d'améliorations ont pu être constatées sur le territoire en matière de mobilités. Si Keolis fusionne ou prolonge plusieurs de ses lignes de bus, la SNCF elle, modernise son matériel roulant avec ses rames « Nouvelle Génération » et étend ses itinéraires, notamment avec le Tramway T7.

Chez Keolis, malgré la pénurie de chauffeurs, l'opérateur maintient un taux proche des 99% de l'offre. Côté changements, il est désormais possible depuis janvier de rejoindre directement le RER A avec la ligne E. Plusieurs fusions ont été effectuées comme la ligne N et E, H et V. Certaines lignes ont été prolongées comme le Noctilien 135 de Villeneuve-Saint-Georges à Boissy-Saint-Léger, la ligne M qui relie le Centre Commercial Eden avec 2 départs le matin et 2 le soir ou encore la ligne I depuis le centre de Villecresne jusqu'au quartier du Bois d'Auteuil.

LE T7 JUSQU'À LA GARE DE JUVISY-SUR-ORGE EN 2030

Les travaux préparatoires de prolongement du tramway T7, d'Athis-Mons à la gare de Juvisy-sur-Orge ont débuté le 6 février. À l'issue de ces chantiers préalables, les travaux d'infrastructures commenceront : création des voies, pose des rails, réalisation des stations

et construction souterraine. Les aménagements urbains devraient être lancés mi-2024 et les travaux d'infrastructure de la ligne et du tunnel à partir de 2025. La mise en service aura lieu à l'horizon mi 2030 pour un chantier estimé à 220M€. Avec 3,7 kilomètres de ligne nouvelle, six nouvelles stations, cette ligne desservira RER, métros ainsi que la ligne de bus TVM. Le voyage complet durera 12 minutes, une bonne nouvelle pour les 33 000 voyageurs quotidiens actuels, une fréquentation amenée à doubler lorsque le projet sera achevé.

« Les transports sont de plus en plus sollicités ces derniers temps, des problèmes et des réclamations sont survenus, nous avons pris le temps d'écouter les habitants, et nous avons agi, et vite, notamment grâce à la bonne synergie que nous entretenons avec nos opérateurs »



Valérie Ragot,
Vice-Présidente chargée des mobilités



LES ATELIERS CITOYENS DU CODEV

Outre les travaux du Conseil de Développement du Val d'Yerres Val de Seine sur les politiques publiques, tous les trimestres un atelier citoyen présente les missions et les équipements au service des habitants.

Le 11 février, le CODEV visitait la méthaniserie et la déchetterie de Varennes-Jarcy. De riches échanges ont été conduits entre les membres, les professionnels et les élus, notamment sur le parcours des ordures ménagères avec les problématiques des excès d'emballages plastiques, du non-traitement des déchets verts chez les particuliers...

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), des propositions seront formulées auprès des élus de l'Agglomération quant au parcours des déchets dans notre territoire.

Retrouvez le CODEV ESE VYVS sur Facebook > www.facebook.com/codevesevyvs

Contact > contactcodevyvs@gmail.com



LE BON GESTE PRINTANIER

Le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on n'a pas produit !

Composter permet de réduire ses déchets de 80 kg par an et par habitant. En recydant vous-même vos déchets quotidiens, vous diminuez de 40 à 50 % le volume moyen des poubelles ménagères.

e) Exemple de publication page Facebook



Conseil de DEveloppement du Val d'Yerres-Val de Seine

Publié par Ludivine Lecreur · 27 avril · 1 · 0



Nous nous sommes réunis jeudi 27 avril 2023 pour le lancement des travaux du CODEV concernant le Plan Climat Air Energie Territorial (#PCAET).

Dans l'attente d'informations de la [Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine](#) pour les actions qu'elle engage en 2023, une nouvelle séance de travail sera organisée très prochainement.

En deuxième partie de réunion, nous avons abordé la résilience alimentaire.

Julie Ozenne de la Direction collégiale de Territoires en liens, élue à Vigneux-sur-Seine et Marie-Hélène Pillot - Coordinatrice du Mouvement Colibri, ont élaboré pour l'Essonne et gèrent ensemble la démarche Territoires d'Expérimentation.

Elles nous ont présenté la déclinaison de cette démarche dans le Nord de l'Essonne, un des 5 projets lauréats au niveau national.

Cette démarche de démocratie alimentaire a séduit les membres du CODEV présents et nous souhaitons participer à cette démarche.

Nous reviendrons sur le développement de ce projet dans le territoire Val d'Yerres Val de Seine. Une fiche action du PCAET traite du sujet de l'alimentation.



[Voir les statistiques et les publicités](#)

[Booster la publication](#)



6